Conseil Communautaire du mercredi 26 juin 2019

Projet de délibération n° 10

Bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la CATLP en 2018

Rapporteur : M. Denis FEGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L.5111-4 et L.5211-37.
Vu l'arrêté préfectoral modifié du 3 août 2016 portant création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, des Communautés de Communes du Pays de Lourdes, du Canton d'Ossun, de Bigorre-Adour-Echez, du Montaigu, de Batsurguère, de Gespe-Adour-Alaric et du Syndicat de ramassage scolaire des rives de l'Alaric.

EXPOSE DES MOTIFS :

L'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, dispose que les établissements publics de coopération intercommunale doivent délibérer, chaque année, sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières.

Ce bilan retrace toutes les acquisitions et cessions ayant fait l'objet d'une signature d'acte au cours de l'année 2018, il précise la nature du bien, sa localisation, l'identité du vendeur ou de l'acquéreur, la date de l'acte et le prix.

Ce bilan est annexé au compte administratif 2018.

Lorsque ces opérations sont effectuées dans le cadre d'une convention avec une commune, la copie de cette délibération sera transmise à la commune concernée dans les deux mois suivant son adoption.

A- ACQUISITIONS PAR LA CATLP

Vendeur	Nature du bien	Adresse	Prix HT	Date de l'acte	Délibération
CACG	Terrains	Parc de l'Adour-Séméac	10 220 291,00 €	13/12/2018	BC 14/11/2018 n° 5
ETAT	Terrain + Bâtiment	Lieudit Lannepredouse-Louey	192 001,00 €	24/10/2018	BC 19/09/2018 n° 18
Mairie de Tarbes	Parking	Arsenal-Tarbes	30 000,00 €	20/09/2018	BC 21/03/2018 n° 3

SCI TAOUSEILHAT	Bâtiment	17 cours Gambetta-Tarbes	137 500,00 €	20/09/2018	BC 21/06/2018 n° 14
PÈRE JEAN GROS	Terrain	ZAC Ecoparc – Bordères s/Echez	13 292,00 €	28/09/2018	BC 21/06/2018 n° 1
Mairie de Tarbes	Terrain	Arsenal-Tarbes	1,00 €	21/12/2018	BC 21/03/2018 n° 3
Mairie de Tarbes	Terrain + Bâtiment	Arsenal-Tarbes	54 704,00 €	28/12/2018	BC 17/05/2018 n° 5

B- CESSIONS PAR LA CATLP

Acheteur	Nature du bien	Adresse	Prix HT	Date de l'acte	délibération
SILENE	Terrain	Zone Pyrène Aéro Pôle-Juillan	210 105,00 €	08/10/2018	BC 17/11/2017 n° 11
SCI ACHILLEE	Terrain	ZAC PAP - Ibos	70 000,00 €	21/12/2018	BC 17/11/2017 n° 3
SCI GRSI INVEST	Parking	Arsenal-Tarbes	30 000,00 €	20/09/2018	BC 21/03/2018 n° 3
SCI AIN PYRENEES	Terrain	Lieudit Lamathe- Adé	106 300,00 €	24/07/2018	CCPL
Transports RAMONJEAN	Terrain	ZAC PAP - Ibos	70 000 €	05/01/2018	BC 17/11/2017 n° 3
SCI LE 117	Terrain	Arsenal-Tarbes	1,00 €	28/12/2018	BC 21/03/2018 n° 3
SCI VALLS GOM	Terrain + Bâtiment	Arsenal-Tarbes	54 704,00 €	28/12/2018	BC 17/05/2018 n° 5

L'exposé du Rapporteur entendu,
Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de prendre acte du bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la CA TLP pour l'année 2018.

Le Président,

Gérard TRÉMÈGE.